

se voir un être à part dans le monde, quelque chose d'éthéré, de puissant, de sublime : cela seul, ma Lucie, vaut la peine d'exister, de sentir et, pour atteindre un tel but, je le dis sans frémir, ce n'est pas trop d'un crime...

— Continuez. — dit-elle avec sang froid.  
— M. Charles est sorti. — ajouta Hortense, — et dans son trouble a laissé tomber sa clef ; la voici.

— Donnez, — répliqua Lucie.

Hortense lui tendit la clef.

— Qu'allez-vous faire ? — s'écria Fanny dont les dents claquaient de terreur.

Lucie mit un doigt sur ses lèvres pour recommander le silence, sortit seule de la chambre et ferma la porte derrière elle.

— Silence ! — interrompit Lucie, en se levant avec la majesté d'une impératrice, tandis que la couturière, se couvrant le front de ses mains, se prit à fondre en larmes.

Lucie la considérait avec un indicible mélange de fierté, de compassion et de ferreur. Elle releva au ciel ses yeux étincellants et demanda grâce pour sa compagne et pour elle-même qui, en lui conseillant la lecture des romanciers et des poètes, avait soufflé l'incendie sur cet âme. En ce moment, la porte s'ouvrit violemment ; la brune Hortense entra dans la chambre, et se laissa tomber sur son siège, pâle, agitée, défaite, les regards effarés et les lèvres tremblantes.

— Qu'avez-vous ? — s'écrièrent à la fois Fanny et Lucie.

— Parlez bas ! — fit Hortense en tréssaillant ; — M. Charles, notre voisin, vient d'assassiner un homme.

Les trois jeunes filles se regardèrent épouvantées.

— Tout à l'heure, — reprit Hortense, — en passant devant sa porte, je l'ai entendu parler très-haut et s'accuser lui-même. Je n'ose vous répéter ses paroles ; mais j'ai la certitude qu'un cadavre est là gisant à côté de nous.

Fanny poussa un cri lamentable et cacha son visage sur les genoux de Lucie, qui, malgré l'impression terrible que lui causait la révélation de l'aînée des deux sœurs, se redressa, calme, imposante et prête à faire ce qu'exigerait la circonstance.

Jules de TOURNEFORT.

(à continuer.)

### TROISIÈME MANIFESTE

de M. Papineau.

Vendredi, 19 Mai, 1848.

Au Directeur de l'avenir. — Monsieur.

Je ne vois qu'aujourd'hui, la *Minerve* d'hier, et lis avec ébahissement le puéril effort que fait le ministère pour essayer d'établir, que je suis en contradiction avec

moi-même, dans mes deux *manifestes* ainsi qu'il nomme deux écrits, signés par moi, parce qu'il y a cinq mois, j'ai loué quelques uns des hommes qui le composent, et que je le blâme aujourd'hui. *Je réponds je les connais mieux aujourd'hui, que je ne les connaissais alors ; ils ont fait depuis qu'ils sont au ministère, tout ce qu'il fallait faire, pour pour prouver qu'il n'ont pas la capacité, ni la probité politiques, que je leur supposais.* Je les louais, parce que je les croyais attachés aux principes, qu'ils avaient librement défendus avec moi, jusqu'en mil huit cent trente-sept, l'égalité de droits pour nous Canadiens-Français, avec nos co-sujets de toute autre origine ; ils ont depuis répudié ce principe et tout ce glorieux passé je les louais " sur le noble désintéressement avec lequel, ils avaient résigné leur charges." je les croyais peu attachés au pouvoir. ILS Y SONT MONTES INCONSTITUTIONNELLEMENT, puis qu'après des arrangements préliminaires pris avec le Gouverneur, et avant leur acceptation finale, qui seule rendait leurs sièges vacants, ILS NE SONT PAS VENUS SOUMETTRE A LA CHAMBRE, le programme de leurs principes politiques, ni leurs vues de REFORMES LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES. Ils sont si aveuglement attachés, au pouvoir, qu'ils le gardent à la condition honteuse, d'être légalement et rationnellement considérés, comme approuvant en leur entier, toutes les clauses de l'acte d'Union ; comme approuvant le but d'hostilité et d'oppression contre le Bas-Canada, qui a été avoué par ses auteurs, puisque c'est d'eux qu'ils acceptent des commissions, sans réserve, sans explications, sans conditions aucunes. A cinq mois de distance, j'ai loué et j'ai blâmé des hommes qui portent les mêmes noms ; mais qui se sont montrés un jour, sous un drapeau d'emprunt ; et plus tard sous leur véritable drapeau, aussi distincts l'un de l'autre, que l'est le tricolor du rouge, d'après la belle appréciation de tous deux, par M. de La Martine.

Il n'y a de contradiction, que chez eux, non chez moi. *J'ai loué des masques, je blâme des visages.* J'ai loué *Tartuffe*, quand il n'avait fait que distribuer de l'eau bénite, je le blâme, après qu'il a voulu perdre son bienfaiteur, séduire sa femme et épouser sa fille. Il y a de la petitesse et de la mulhonnété, à vouloir gouverner par des partis, quels qu'ils soient ; par des noms propres, quels qu'ils soient. Il faut gouverner par la justice toujours, et par l'opinion. Il n'y a que ceux qui n'aiment pas la justice ; qui redoutent l'opinion publique, éclairée par la discussion.

Parce que j'ai repoussé, la louange d'une feuille tory, il ne s'en suit pas que je doive faire attention aux attaques éditoriales, et

autres attaques anonymes et pseudonymes de la presse ministérielle, qui s'intitule libérale. Je pense qu'aucune feuille tory, qu'aucune portion de cette presse démoralisée, qui à l'unanimité depuis 1808 à 1848, a proclamé que les Canadiens-Français n'étant bons " qu'à être charrieurs d'eau, et bucheurs de bois " devaient être maintenus dans l'infériorité politique, à laquelle ils ont été assujétis depuis 1763, qu'irrévocablement et bien vite, produiraient l'acte d'Union, et tous ceux qui en profitent, qui l'exécutent, et qui le font fonctionner, ne me portera le coup-traître, de me louer de nouveau. Je pouvais donc leur répondre une fois pour toutes, sans m'exposer à gaspiller trop de mon tems. En professant combien étaient vives, mes prédilections pour les institutions électives républicaines, dont avaient joui les Colonies anglaises du Connecticut, Rhode Island, et autres de la Nouvelle-Angleterre ; combien j'étais Anti-Unionnaire, quand à l'Irlande et quant aux Canadas ; combien j'étais orgueilleux de mon origine française ; combien j'étais fier de mes vertueux compatriotes Canadiens-Français et de notre nationalité ; combien j'étais invinciblement attaché à nos institutions, à notre langue, à nos droits ; malgré l'Angleterre, malgré le Haut-Canada, malgré les quelques déserteurs, qui par calcul, ou par impéritie secondent les antipathies de l'Angleterre et la cupidité du Haut-Canada, pour consommer la ruine et l'abaissement du Bas-Canada, j'étais tout prétexte à la presse hostile à tous ces sentimens, de se placer dans une situation trop ridicule pour elle, trop offensante pour moi, celle de me louer une seconde fois. Mais les picoteries de la presse ministérielle, ce serait toujours à recommencer. Je n'y ferai donc que rarement attention et quand bon me semblera.

Je ne donnerai pas sur les doigts des garçons, éditeurs ou typographes, employés à ranger mécaniquement des types, ou des paragraphes dictés, qui leur sont grassement payés ; mais je ne baisera pas la main corruptrice qui les soudoie, et ne subirai pas l'influence dictatoriale qu'ils inspire.

Le *Pilot*, la *Minerve* les *Mélanges dits Religieux* ! la *Revue* et le *Journal de Québec*, se sont accordés à dire que j'avais exercé la dictature. Je prends acte du compliment flatteur dont ils m'honorent. Un aussi judicieux accord entre cinq feuilles prouve qu'une seule forte tête, le commandant en chef, a fait cette découverte, et a passé le mot d'ordre à tous ses subalternes. A-t-il jamais été soumis à mon impérieux commandement ? Il n'était peut-être que le petit caporal, quand j'étais le sublime dictateur, et il pense que la jus-